

Sur les rives du Rombach...





L'équipe municipale 2017 de Rombach-le-Franc au service des habitants

Sommaire

Les finances	p. 4
Infos pratiques	p. 7
Et si on parlait de ...	p. 10
2016 en images	p. 18
Et si on parlait de ... (suite)	p. 21
Le coin des associations	p. 23
Nos joies, nos peines	p. 27

Le mot du Maire

Chère Rombéchate, cher Rombéchat,

2016 s'est achevée dans une nuit claire et scintillante d'étoiles qui enveloppait notre village. Pétards et feux d'artifices ont salué son départ et l'arrivée de 2017. L'une s'en est allée avec son lot de difficultés, de peines, de petits bonheurs et de grandes joies. Elle fait désormais partie du passé. L'autre arrive avec son balluchon d'espoirs et de promesses, peut-être aussi d'appréhensions. Elle est désormais notre présent, qui s'écoule souvent bien plus vite qu'on ne le souhaiterait, et notre avenir qu'on voudrait le meilleur possible.

Le passé est soldé, le présent nous échappe, songeons à l'avenir.

Le bulletin que vous allez feuilleter revient sur 2016 pour mieux la solder et vous emmène vers 2017. Savourez le présent en prenant du plaisir à le lire. Rétrospectives, réflexions et vie pratique alimentent, pêle-mêle, les articles qui le composent.

2017 sera une année importante pour notre démocratie avec des élections présidentielle et législatives; néanmoins, il ne faut pas attendre que les solutions aux difficultés auxquelles les uns et les autres sont confrontés sortent toutes ficelées des urnes. C'est à nous, chacun à notre niveau, de réfléchir et d'agir pour améliorer notre quotidien commun. Ce bulletin, modestement, ouvre quelques pistes.

Agissons avec détermination, enthousiasme et joie de vivre dans un environnement malgré tout privilégié.

C'est le seul vœu que je formule pour cette nouvelle année.

Bonne lecture
Votre Maire, Jean Pierre HESTIN

Les Finances

Budget-finances

Le budget de la commune est composé de 4 budgets qui doivent tous être votés en équilibre : le budget général et 3 budgets annexes (camping, eau-assainissement et forêt). Chaque budget est divisé en deux sections : « fonctionnement » (ou exploitation) et « investissement » ; chacune de ces deux sections comprend deux parties : « recettes » et « dépenses ».

En 2016, la structure des budgets a évolué :

- le Centre Communal de l'Action Sociale ayant été transformé en comité communal de l'action sociale, le budget annexe CCAS a pu être supprimé.

- afin de permettre une meilleure lisibilité du coût et des recettes de la forêt, un budget annexe «forêt» a été créé, ce qui diminue d'autant les recettes et les dépenses du budget général.

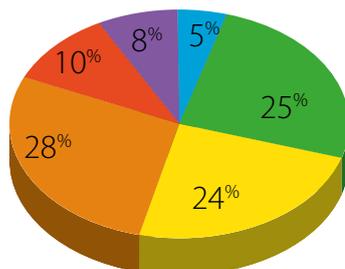
Résultats 2016 du budget général

Fonctionnement :

Recettes : 608 996 €

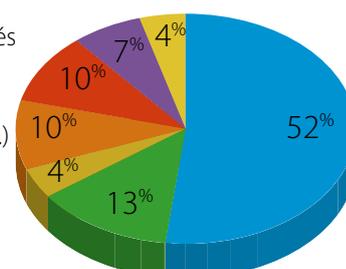
(y compris excédent N-1)

- Produits des services
- Dotation de l'Etat
- Impôts des ménages
- Report de l'excédent (année N-1)
- Autres impôts et taxes
- Autres produits



Dépenses : 366 936 €

- Charges de personnels
- Autres Charges (Indemnités subventions, financières)
- Impôts - Taxes
- Divers (cotisation AFU, etc.)
- Entretien, maintenance, assurance
- Consommation d'énergie
- Fournitures



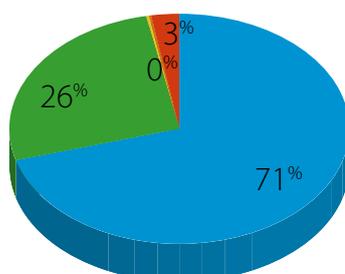
On peut noter que les dépenses réelles de fonctionnement (366 936€) ont été contenues à un niveau inférieur à celui prévu par le budget prévisionnel (372 160€) et équivalent à celui de 2015 (597 000€) en enlevant les dépenses incombant à celles de la forêt.

Solde de fonctionnement de l'année 2016 (sans l'excédent antérieur) : +72 300 €

Investissement :

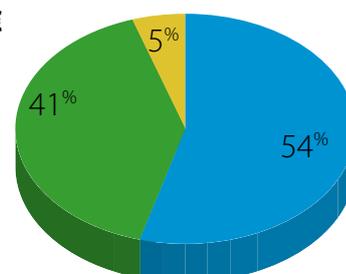
Recettes : 194 046 €

- Excédent de fonctionnement
- Emprunts
- Subvention Etat
- Fond de compensation TVA
- Opération d'ordre



Dépenses : 141 667 €

- Travaux (chaussée route Hingrie, clôture maternelle, chemin Couty)
- Remboursement d'emprunts
- Acquisitions de biens



Solde de l'investissement de l'année 2016 : +52 370 €

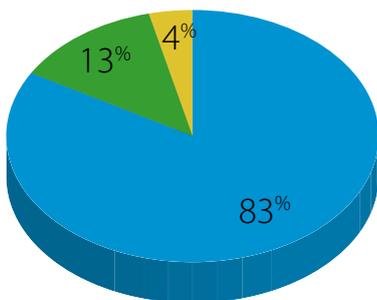
Budget Forêt

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 244073€ et les dépenses sont de 242221€. Il reste encore 2 parcelles pour lesquelles toutes les dépenses ont été engagées mais aucune recette

n'a été perçue. Les dépenses d'investissement pour les travaux forestiers sont de 19969€.

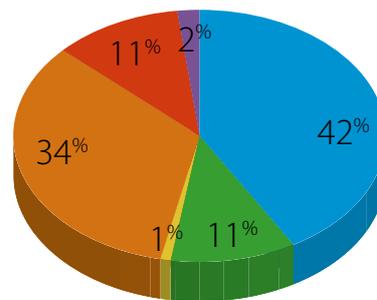
Recettes : 244 073 €

- Produit des coupes
- Produit de la chasse
- Taxe foncière



Dépenses : 242 221 €

- Débardage, façonnage
- ONF honoraires et frais de garderie, taxe à l'hectare
- Frais sur les ventes
- SIVU
- Taxe foncière
- Divers



Pour interpréter les chiffres des coupes de bois il convient de les examiner sur plusieurs années (ici depuis 2003).

Certaines années (ex : 2005, 2010 ou 2014), du bois coupé dans les années précédentes a été vendu, ce qui explique que, ces années-là, le volume total des ventes (en rouge) dépasse le volume total réalisé (en vert).

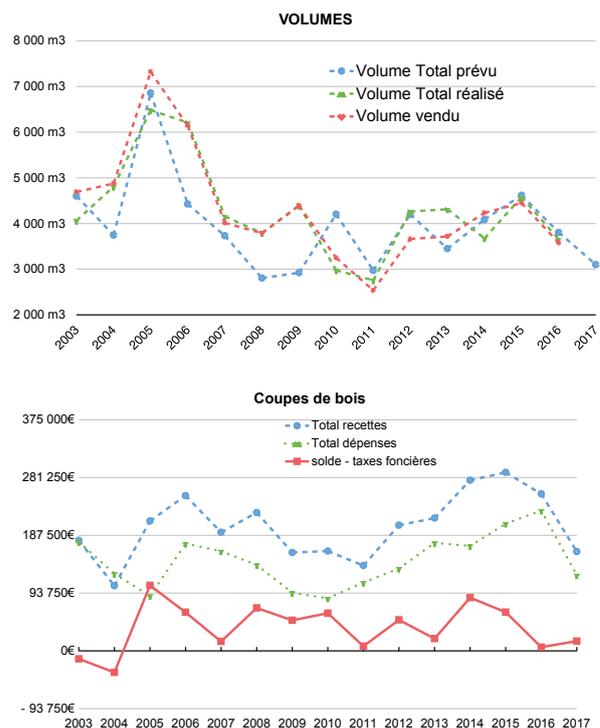
Les courbes ci-contre présentent les résultats financiers de la forêt sur 15 ans.

Les recettes (en bleu) proviennent des coupes de bois ainsi que de la location des 3 lots de chasse.

Les dépenses (en vert) sont générées par l'exploitation de la forêt (coupes, débardage, entretien, travaux forestiers et sylvicoles ainsi que tous les honoraires et frais de garderie).

La courbe en rouge présente le résultat net de l'exploitation de la forêt (y compris les taxes foncières payées par commune).

Depuis 2011 la forêt n'est plus une source de revenus déterminante pour la commune.



Les Finances

Résultats 2016 du Budget Camping

Les recettes réelles d'exploitation s'élèvent à 18480€, et les dépenses d'exploitation à 13725€.

Avec un été 2016 aussi clémente et chaud qu'en 2015, la fréquentation du camping est restée aussi basse.

Les dépenses d'investissement (6914€) recouvrent le remboursement du capital de l'emprunt (4000€ - c'était la dernière année-) et l'acquisition d'équipements divers (2914€).

Budget Eau-Assainissement

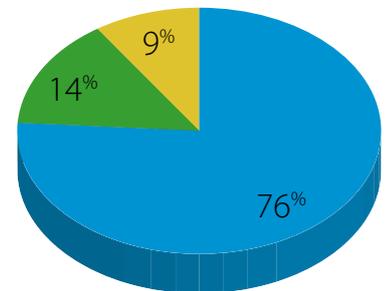
Les recettes réelles d'exploitation au budget 2016 (factures d'eau payées par les habitants) s'élèvent à 78526€.

Les dépenses réelles d'exploitation (56768€) se répartissent comme suit :

En termes d'investissement, la rénovation des plus anciens compteurs d'eau a commencé (60 ont été achetés et 43 ont été installés)

Dépenses d'exploitation 56 768 €

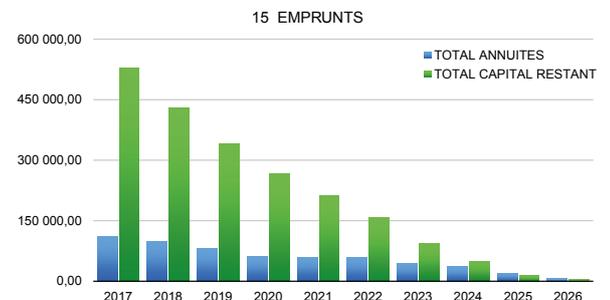
- Redevances (y compris Station d'épuration)
- Entretien - Analyse
- Charges financières



Les Emprunts au 1^{er} janvier 2017

Comme en 2016, 15 emprunts sont en cours : celui du camping (40000€) et un autre du budget eau-assainissement sont arrivés à terme en 2016 et 2 nouveaux ont été contractés. Au total 6 pour l'Eau-Assainissement (370000€) et 9 pour le budget général (761000€). La commune est encore redevable de 528129€ de capital (1^{er} janvier 2017). Les remboursements annuels en 2016 se sont élevés à 112610€ (ils représenteront 110281€ en 2017).

Le graphique ci-contre montre que les remboursements sont en diminution à partir de 2017



Les principaux investissements à prévoir en 2017 (sur décision du conseil municipal)

- Poursuite des travaux débutés en 2016 : enfouissement ligne HT de Hargoutte au camping et à Pierreusegoutte, réfection de la chaussée de la route de la Hingrie.
- Rénovation de l'éclairage public
- Enfouissement des réseaux secs route de la Hingrie
- Suppression de l'ancienne conduite d'eau potable
- Mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments communaux
- Assainissement rue de Pierreusegoutte
- Réfection chemin de la Biaisé
- Entretien de chemins
- Placette retournement SMICTOM aux Beaux Champs

INSCRIPTION EN MAIRIE

- **Toute personne s'installant ou quittant le village** est priée de le faire savoir à la mairie, afin de faciliter nombre de démarches administratives en particulier la mise à jour de notre fichier « population ».
- Par ailleurs, il est rappelé que **l'inscription sur la liste électorale** n'est faite qu'après en avoir fait la demande à la mairie sauf pour les jeunes gens habitant Rombach et atteignant la majorité.
- **Pour les plus de 65 ans et personnes handicapées** : La loi confie aux maires la mission de recenser les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande. Les modalités de ce recensement sont énoncées par le décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004. Ce recensement vise à la mise en place d'un registre nominatif dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence en cas de risques exceptionnels.

LA PERMANENCE DU DEPUTE JEAN-LOUIS CHRIST

Attaché parlementaire : Luc WAUTHIER

Secrétaire : Rosalie GINGLINGER

10 Grand'rue - 68230 TURCKHEIM

Tél. : 03 89 27 29 64 - **Fax** : 03 89 27 16 73

Email : christjl@wanadoo.fr - **Site internet** : www.jean-louis-christ.fr

MISSION LOCALE

Une permanence de la Mission Locale est assurée tous les lundis de **8h30 à 12h** et de **14h à 17h** à la Communauté des Communes à Sainte-Croix-aux-Mines. Cette permanence s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sans qualification et son but est de trouver une solution d'intégration dans le monde du travail.

Tél. : 03 89 58 34 57 ou à Sélestat au 03 88 58 00 15

CONCILIATEUR DU CANTON

Une permanence du conciliateur est assurée à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines sur rendez-vous.

Tél. : 03 89 58 33 60

CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE

Contact au 810 25 68 10 - Fax : 03 89 41 99 72

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

Vous êtes une personne relevant d'une notification de la MDPH

- Vous avez une carte d'invalidité
- Vous êtes travailleur handicapé
- Vous percevez l'allocation aux adultes handicapés

Ce service est là pour vous accueillir, vous écouter, vous renseigner, vous guider, vous aidez

Permanences : Mardi et Jeudi de 15h30 à 18h

Tél. : 03 89 58 11 28

Adresse : Service d'accompagnement à la vie sociale

5 rue du Dr Muhlenbeck - BP 47 - 68160 Sainte-Marie-aux-Mines.

INFORMATION RETRAITE

Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse (C.R.A.V.)

36, rue du Doubs 67011 STRASBOURG CEDEX

Les permanences se tiendront à la

Caisse Primaire d'Assurance Maladie - Nouveaux locaux :

118 rue de Lattre de Tassigny à Sainte-Marie-aux-Mines

(Téléphone : 39 60)

DEGATS DE GIBIERS

Pour les dégâts de gibiers, vous pouvez vous adresser en mairie ou auprès des estimateurs en fonction des types de dégâts : dégâts de sangliers ou dégâts de grand gibier sur arbres

Estimateur de dégâts de sanglier :

M. SCHWARTZ au Syndicat général des chasseurs

13, rue du Tivoli - 68100 MULHOUSE

tél. 03 89 31 82 65 - Fax 03 89 44 25 31

CONSULTATIONS MENSUELLES DE SPÉCIALISTES À L'HÔPITAL INTERCOMMUNAL

Hôpital Intercommunal du Val d'Argent - Tél : 03 89 22 42 22

17, rue Jean Jacques Bock - 68 160 Sainte-Marie-Aux-Mines

Gynécologie-obstétrique : Docteurs GRALL et HADIDALLAH

Les RDV sont à prendre auprès du secrétariat médical au : 03 89 22 42 55

ESPACE INFO ENERGIE DU CENTRE ALSACE

PERMANENCE : 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h

Eric GIRAUD 03.88.58.01.55

AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL : WWW.ADIL68.ORG)

PERMANENCE : 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h

03.89.21.75.35

Infos Pratiques



Exceptionnel en Alsace centrale :

6 terrains viabilisés à vendre à Rombach le Franc, à 20mn de Sélestat

Situation exceptionnelle, exposition plein sud

- Terrain N°1 (6.74ares) : 39766 €
- Terrain N°2 (7.98 ares) : 47082 €
- Terrain N°3 (4.38 ares) : 30660 €
- Terrain N°4 (6.51 ares) : 45570 €
- Terrain N°5 (6.59 ares) : 46130 €
- Terrain N°6 (4.70 ares) : 32900 €

S'adresser à la Mairie de Rombach le Franc

03 89 58 90 53

secmairierlf@gmail.com



ACCROCHEZ-VOUS...
dans le VAL D'ARGENT

AVEC L'INTERNET 200 MEGAS*

Pour s'abonner, c'est facile !

La RIT vous accueille à la VILLA BURRUS le :

- Mardi : 16h-19h30
- Mercredi : 10h30-12h30 et 13h30-18h
- Jeudi : 15h-18h
- Vendredi : 15h-18h
- Samedi : 10h-12h30 et 13h30-17h

Vialis
03 89 58 54 30
11a rue Maurice Burrus
68160 Sainte-Croix-aux-Mines

RIT
Ayez la fibre RIT!

* Jusqu'à 200 mégas avec 10 mégas en voie remontante, débit wifi non garanti, soumise à conditions, sous réserve de faisabilité technique et de disponibilité, réservée aux clients particuliers ou professionnels résidant sur la zone de desserte de la négo Intercommunale du Val d'Argent (Rombach le Franc, Lutzers, Sainte-Croix-aux-Mines et Sainte-Marie-aux-Mines).

Des Visites à domicile gratuites de l'APALIB

Vous êtes une personne âgée et vous vous sentez seul(e) ?

Bénéficiez des « visites à domicile » par les bénévoles de l'association APALIB.

Entièrement gratuit, ce service vous offrira des moments de convivialité et d'échange avec un bénévole partageant les mêmes centres d'intérêt que vous.

Discussion, promenade, lecture, jeux de société... : retrouvez le plaisir de la rencontre !

La mise en place est simple : vous faites la demande, APALIB vous met en relation avec un bénévole, et si vous vous entendez bien avec ce bénévole, vous convenez ensemble du jour/heure de sa visite hebdomadaire.

Profitez également de l'aide administrative à domicile avec les bénévoles écrivains du lien

Ce service entièrement gratuit s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour chercher de l'aide auprès des professionnels et qui souvent restent sans solution à leurs problèmes. Les écrivains du lien vous aident à :

- Lire, rédiger, comprendre un courrier
- Trier et classer les documents
- Faire des démarches auprès des professionnels (prise de rendez-vous, renseignements)
- Remplir un formulaire, etc.

Contact : APALIB – Béata HAVREZ – Tel : 03 89 23 23 02

Tarifs des Services Communaux

Concession-droit de place et location			
Moins 1 ha (tarif annuel)	13,01 €	Prise d'eau avant réservoir	127,96 €
Par ha supplémentaire	7,68 €	Abri Chasse	68,25 €
Passage	26,06 €	Loyer Presbytère	433,06 €
Source	38,94 €	Droit de Place	9,55 €

Location d'engins communaux

Tarif horaire engin de chantier	76,80 €
Tarif horaire ouvrier supp	20,60 €

Concession de cimetière

Terrain nu	
15 ans (1x2 m)	42,42 €
15 ans (2x2 m)	83,58 €
30 ans (1x2 m)	83,25 €
30 ans (2x2 m)	165,40 €

Columbarium (granit rose)

1 cellule 15 ans	157,50 €
1 cellule 30 ans	314,95 €

Photocopies

A4	0,25 €
A3	0,50 €

Sapin de Noël (Nordmann)

Petit	15,60 €
Moyen	20,60 €

Bois de chauffage

Par commune (prix HT) - Habitant de RLF

Hêtre (stère)	44,20 €
Chêne (stère)	44,20 €
BIL (m ³)	40,00 €

Par commune (prix HT) pour extérieur

Hêtre (stère)	55,20 €
Chêne (stère)	55,20 €
BIL (m ³)	40,20 €

Par Acquéreur (prix HT)

Feuillus quartiers (stère)	7,5 €
Feuillus rondins (stère)	4,50 €
Petits rondins	0,00 €

Plot menuiserie (prix TTC)

Chêne (m ³)	504,50 €
Sapin (m ³)	252,30 €

Salle Polyvalente

Weekend (vendredi 17h à lundi 10h)		Journée	
Avec cuisine		Avec cuisine	
Personnes extérieures	351,40 €	Personnes extérieures	180,70 €
Associations extérieures	351,40 €	Associations extérieures	180,70 €
Nouvel an	351,40 €	Rombéchats et associations	97,90 €
Rombéchats	193,80 €	Usage commercial	256,00 €
Associations rombéchates	141,60 €		
Sans cuisine		Sans cuisine	
Personnes extérieures	200,80 €	Personnes extérieures	100,50 €
Associations extérieures	200,80 €	Associations extérieures	100,50 €
Rombéchats	141,60 €	Rombéchats et associations	60,70 €
Associations rombéchates	116,50 €	Usage commercial	160,70 €

Infos Pratiques

Une note d'humour

Comme des bêtes !

« Myope comme une taupe », « rusé comme un renard », « serrés comme des sardines »... les termes empruntés au monde animal ne se retrouvent pas seulement dans les fables de La Fontaine, ils sont partout. La preuve :

Que vous soyez fier comme un coq, fort comme un bœuf, têtue comme un âne, malin comme un singe ou simplement un chaud lapin, vous êtes tous, un jour ou l'autre, devenu chèvre pour une caille aux yeux de biche.



Vous arrivez à votre premier rendez-vous fier comme un paon et frais comme un gardon et là, ... pas un chat ! Vous faites le pied de grue, vous demandant si cette bécasse vous a réellement posé un lapin. Il y a anguille sous roche et pourtant le bouc émissaire qui vous a obtenu ce rancard, la tête de linotte avec qui vous êtes copain comme cochon, vous l'a certifié : cette poule a du chien, une vraie panthère ! C'est sûr, vous serez un crapaud mort d'amour.

Mais tout de même, elle vous traite comme un chien. Vous êtes prêt à gueuler comme un putois quand finalement la fine mouche arrive. Bon, vous vous dites que dix minutes de retard, il n'y a pas de quoi casser trois pattes à un canard. Sauf que la fameuse souris, malgré son cou de cygne et sa crinière de lion



est en fait aussi plate qu'une limande, myope comme une taupe, elle souffle comme un phoque et rit comme une baleine. Une vraie peau de vache, quoi ! Et vous, vous êtes fait comme un rat. Vous roulez des yeux de merlan frit, vous êtes rouge comme une écrevisse, mais vous restez muet comme une carpe. Elle essaie bien de vous tirer les vers du nez, mais vous sautez du coq à l'âne et finissez par noyer le poisson. Vous avez le cafard, l'envie vous prend de pleurer comme un veau (ou de verser des larmes de crocodile, c'est selon).



Vous finissez par prendre le taureau par les cornes et vous inventer une fièvre de cheval qui vous permet de filer comme un lièvre. C'est pas que vous êtes une poule mouillée, vous ne voulez pas être le dindon de la farce. Vous avez beau être doux comme un agneau sous vos airs d'ours mal léché, faut pas vous prendre pour un pigeon car vous pourriez devenir le loup dans la bergerie. Et puis, ç'aurait servi à quoi de se regarder comme des chiens de faïence.

Après tout, revenons à nos moutons : vous avez maintenant une faim de loup, l'envie de dormir comme un loir et surtout vous avez d'autres chats à fouetter.

Jean D'Ormesson

Nos doyens

Notre Doyenne Louise Philippe est née le 11 mars 1917.



Elle nous livre la recette de sa longévité : « *une vie saine, un repas jamais sans un verre de rouge, un petit schnaps pour la digestion et pour tuer les virus ; le travail, au grand air, des journées bien remplies, le tricot et le crochet* ». Jamais inactive, Louise aime à dire que « *les loisirs sont réservés pour le dimanche et le dimanche, jour du*

Seigneur, c'est d'abord la messe et après, une bonne table » que Louise partage avec les siens. Bonne vivante, Louise sait recevoir, toujours dans la bonne humeur. Mariée avec Joseph Philippe en 1940, elle a vécu les années difficiles de la dernière guerre, « *des moments qu'on n'oublie pas* ». Née dans une famille d'agriculteur, elle a aussi travaillé dans le textile. En 1973 elle perd son mari et « *malgré tout la vie continue* ».

A l'aube des 100 ans, ça fait longtemps qu'elle a compris, que « *vivre sa vie comme elle vient, c'est la meilleure solution* ».

Louise a 3 enfants, Joséphine, Frida et Gérard, 9 petits enfants et 6 arrière petits enfants.



En 2016 et jusqu'au 27 novembre, notre doyen était Jean Leisy

Il était né le 05/02/1923 à Bâle en Suisse ; il a effectué sa scolarité et ses études à St Louis, Nancy puis Vichy

Incorporé « malgré lui » dans l'armée Allemande de 43 à 45, il est affecté sur le front russe en Finlande

Après la guerre, il poursuit ses études de droit à Paris où il rencontre Colette ; ils se marient le 25 juillet 1949 à St Louis. Jean a passé la grande partie de sa vie active en tant que comptable dans une entreprise de transport de Bâle qu'il quitte à sa retraite en 1988. Entre temps Colette et lui tombent amoureux du Prérébois et y achètent en 1978 la maison où ils fêteront leur noces de diamant en juin 2009.

Passionné par l'approfondissement de la foi, il effectue de nombreuses retraites religieuses et s'investit progressivement dans la vie associative ; on le retrouve en particulier très impliqué dans l'association Roue Libre et celle des Amis du Col de Fouchy ou encore dans l'animation religieuse pour les enfants de RLF ; il est notamment le trésorier du comité de jumelage avec les Quatre Routes du Lot (dont il est à l'initiative de la création) de 1993 (naissance du jumelage) à 2015. Passionné aussi de lecture, d'histoire et de géographie, collectionneur, adepte de la marche et du ski, il adorait les voyages et le jardinage.

Il nous a quitté cette année, laissant cinq enfants, neuf petits enfants et cinq arrière petits enfants.

Depuis le 28 novembre 2016, notre doyen est Emile Stouvenot, 92 ans.



Emile est né le 06 novembre 1924. « *Sous l'occupation nazie, il est requis contre son gré pour le Service du Travail Obligatoire. Il s'enfuit et reste caché chez ses parents pendant quinze mois* ». Agriculteur d'abord, il a aussi travaillé dans l'industrie

textile, 10 ans à l'usine de Rombach, puis 26 ans à Sainte Marie aux Mines. « *A l'époque, on trouvait facilement du travail* », se souvient-il ; « *on pouvait quitter un emploi et retravailler ailleurs dès le lendemain* ». Quand Marcelle, son épouse, l'a quitté, une nouvelle page de sa vie s'est tournée et il est entré à l'hôpital de SMAM où il séjourne depuis, toujours heureux de partager ses souvenirs.

Si on parlait de...

La Commune Nouvelle du Val d'Argent

La France, 40 % des communes européennes

La France est le pays qui compte le plus de communes sur le territoire européen, avec 36 683 d'entre elles recensées au 1^{er} janvier 2011 (dont 36 568 en métropole) pour 65 millions d'habitants. À elle seule, la France compte près de 40 % des communes européennes. À titre comparatif, l'Allemagne, avec 81,5 millions d'habitants, ne compte que 12 196 communes, l'Italie 8 101 avec 61 millions d'habitants. La population médiane d'une commune française est de 423 habitants contre 2 300 en Italie et 11 000 en Belgique. Plus de 31 500 communes ont moins de 2 000 habitants (communes dites rurales), 255 dépassent les 30 000 dont 11 situées au-delà des 200 000 habitants. L'anecdote fait sourire : 6 communes françaises n'ont aucun habitant...

Quoi que l'on pense de ce discours de plus en plus répandu, on sent bien que si les gouvernements successifs, quelle que soit leur couleur politique, n'avaient pas eu à affronter la caste des barons locaux, cette organisation territoriale aurait été rationalisée ; la réduction du nombre de communes est dans le vent de l'histoire.

Pourquoi la CCVA devrait elle se transformer en commune nouvelle (loi du 16/12/2010) ?

1. pour maintenir l'identité des communes du VA au sein d'un futur EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) regroupant les communes des actuelles communautés de communes du Val d'argent, de la vallée de Villé et de Sélestat ; André Vallini, secrétaire d'état à la réforme territoriale l'a confirmé devant l'AMF (association des maires de France) le 9/07/2014 : trois niveaux territoriaux subsisteront à l'horizon 2020 :

- ▶ la région : transformée dans le cadre de la loi sur la réforme territoriale (compétences élargies et clarifiées, diminution de leur nombre)
- ▶ les EPCI qui devront (sauf exception de densité de population) atteindre 20000 habitants
- ▶ les communes qui vont voir fondre inexorablement leur dotation générale de fonctionnement (DGF)

Dans ce cadre, la CCVA (10000 hab) devra fusionner avec un autre EPCI. Nos communes seront alors noyées dans un ensemble où il leur sera difficile de faire entendre individuellement leur spécificité. Une commune Val d'argent sera plus efficace.

Val d'Argent



2. pour réaliser des économies de fonctionnement par mutualisation des services et regroupement des achats
3. pour maintenir la qualité des services (rendue de plus en plus difficile du fait de la baisse des dotations)
4. pour réaliser des projets irréalisables par les communes individuellement
5. pour stopper la baisse du niveau de DGF : en cas de création de commune nouvelle, l'Etat maintient sa DGF
6. pour instaurer progressivement l'égalité fiscale des foyers du VA.

Les communes nouvelles ressemblent un peu à des **intercommunalités** exerçant les compétences du bloc communal les plus généralistes et conservant aux anciennes communes le statut d'une mairie annexe dans une grande ville. Mais seule la commune nouvelle a le statut de collectivité, ce que n'a pas un EPCI.

En gardant un **statut de mairie annexe**, les anciennes mairies sont habilitées à recevoir les premières démarches administratives des habitants, évitant ainsi le déplacement jusqu'au siège de la commune nouvelle ; ce qui est très important sur un territoire de montagnes et vallons où les déplacements sont plus compliqués. Contrairement à ce que veulent faire croire les opposants à ce regroupement, il s'agit là d'une réelle avancée démocratique de proximité.

Appartenant à la même commune tous les habitants du VA bénéficieront progressivement d'un **égal accès aux mêmes services** : installations sportives et culturelles, eau assainissement, entretien de la voirie, déneigement, etc. Chaque amélioration de la vie quotidienne bénéficiera à tous les habitants des « anciennes » communes.

Alors qu'est ce qu'on attend?

Certes le chemin est long et la tâche ardue mais si nous ne prenons pas notre sort en main, la voie qui nous sera imposée en 2020+ ne sera pas forcément celle que nous pourrions faire émerger par une réflexion interne sereine et approfondie.

Jean-Pierre Hestin

Un nouveau venu dans le paysage de nos institutions : le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)

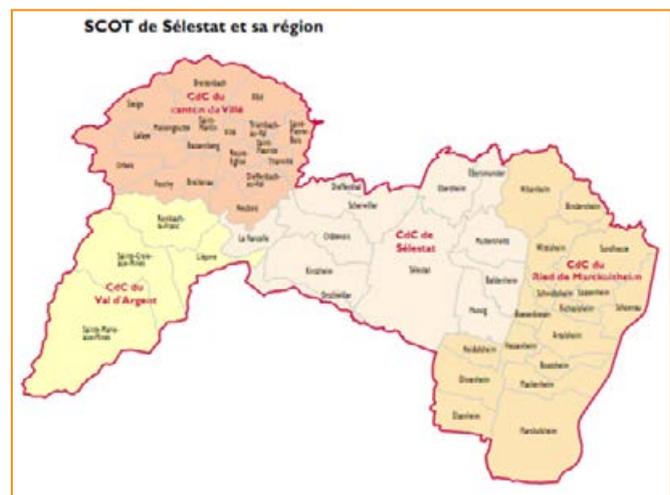
Nous connaissons le Pays (pour nous, le Pays d'Alsace centrale et son Association pour le Développement de l'Alsace centrale-ADAC-), le syndicat du Schéma de Cohérence Territoriale (pour nous le SCoT de Sélestat et sa région), l'Établissement Public de Coopération Intercommunale-EPCI- (pour nous la Communauté de communes du Val d'argent) et la commune. Pour parfaire ce millefeuille, nous avons aussi le département (pour nous le conseil départemental du Haut Rhin), la (grande) région (pour nous la région Grand Est) et bien sûr l'État déconcentré (pour nous la préfecture du Haut Rhin).

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le PETR s'est introduit dans ce jeu de poupées russes, en jouant un peu des coudes puisqu'il remplace peu ou prou l'ADAC et le syndicat du SCOT, en reprenant les compétences sur un périmètre réduit à celui de l'ancien SCOT.

En effet, le pays (périmètre de l'ADAC) regroupait huit communautés de communes : 7 dans le Bas-Rhin (Communauté de communes Barr-Bernstein ; Communauté de communes de Benfeld et environs, Communauté de communes du Rhin, Communauté de communes du Pays d'Erstein récemment regroupées ; Communauté de communes de la vallée de Villé ; Communauté de communes de Sélestat ; Communauté de communes du Ried de Marckolsheim) et 1 dans le Haut-Rhin (Communauté de communes du Val d'Argent).

Aujourd'hui le PETR «Alsace centrale» recouvre les périmètres des 4 communautés de communes de Sélestat et environs, du Ried de Marckolsheim, de la Vallée de Villé et du Val d'Argent, soit 52 communes.

Son rôle est d'élaborer un projet de territoire qui couvrira notamment les domaines de l'économie, du tourisme et du développement durable, pour le compte et en partenariat avec les communautés de communes qui le composent. Le projet de territoire doit définir les conditions du développement économique, écologique, culturel et



social dans le périmètre du pôle d'équilibre territorial et rural. Il précise les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique qui sont conduites par les établissements publics de coopération intercommunale ou, en leur nom et pour leur compte, par le pôle d'équilibre territorial et rural.

Un conseil de développement et une conférence des maires sont constitués et seront obligatoirement consultés sur le projet de territoire.

Il constitue le bon niveau de concertation pour développer un projet de territoire cohérent, pour organiser la présence des services de proximité et pour contractualiser nos politiques de développement avec l'État et avec la Région dans le cadre des contrats de plan. Il offrira des perspectives intéressantes en matière de mutualisation entre communautés de communes. Il permettra également de doter notre territoire des moyens d'ingénierie dont nous avons le plus grand besoin pour monter nos projets et pour répondre aux attentes de nos populations.

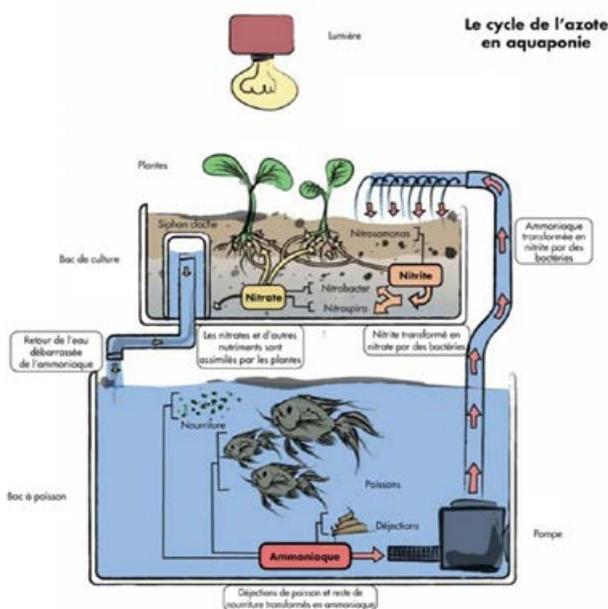
Si on parlait de...

L'aquaponie...

Le mot aquaponie est la contraction d'aquaculture (élevage de poissons) et de hydroponie (culture de végétaux hors sol). L'aquaponie, c'est donc une symbiose entre végétaux, poissons et bactéries, c'est un mini écosystème naturel recréé, où les déchets d'un élément deviennent la nourriture d'un autre élément. Cette technologie de culture n'est pas que du jardinage mais aussi un système d'autonomie et d'indépendance alimentaires pour des familles ou des collectivités !

Comment fonctionne l'aquaponie :

Voici un schéma intéressant pour en comprendre aisément le principe :



De la nourriture est donnée aux poissons...

Ils produisent donc des déjections, qui produisent à leur tour de l'ammoniac. Cette eau légèrement souillée, riche en azote (ammonium et urée) est ensuite amenée à l'aide d'une pompe dans des bacs de culture où se trouvent un substrat (cailloux, schiste ou argile expansé,...) colonisé par des bactéries et des plantes. Ces bactéries Nitrobacter et Nitrospira et encore bien d'autres sont utiles pour la décomposition de l'ammoniac et de l'urée tout d'abord en **nitrites**, puis en **nitrates** qui sont alors directement assimilables pour la croissance des plantes. L'eau ressort alors purifiée des bacs de culture. Elle ne contient alors plus aucune substance nocive pour une santé optimale des poissons. Les bacs de culture jouent simplement un rôle de filtre idéal.

Les 11 avantages de l'aquaponie :

1. Un système aquaponique est facile à monter et à démonter (en cas de déménagement par exemple).
2. Une telle installation permet de produire plus de nourriture au mètre carré qu'un jardin en pleine terre, il est donc possible de produire votre nourriture, même dans de petits espaces !
3. Cultiver avec l'aquaponie est un moyen idéal pour produire sa nourriture avec beaucoup moins d'efforts et de temps qu'avec un jardin en terre.
4. Vous n'aurez plus mal au dos, et vous ne serez plus couvert(e) de terre et de boues après votre passage dans les cultures !
5. Plus besoin de désherber ni de bêcher !
6. Pour les pays où l'eau potable devient rare, c'est un système qui permet de produire de 80 à 90% d'économie en eau par rapport à un jardin cultivé en pleine terre.
7. Une fois qu'on a compris les bases avec son premier système, on comprend vite qu'une installation aquaponique est simple d'entretien et abordable pour tous (même les enfants peuvent s'en occuper !). C'est également une solution pratico-pratique pour produire encore plus de nourriture locale chez soi avec peu d'efforts.
8. L'aquaponie permettra à de nombreuses personnes de se reconnecter à la nature mais aussi de revenir à l'essentiel.
9. Elever et manger son propre poisson, dans une eau pure, avec une nourriture de qualité, c'est une satisfaction inégalable à notre époque.
10. Produire des légumes ET du poisson avec moins d'espace qu'un jardin traditionnel : c'est l'atout qu'il nous manquait pour arrêter de participer à l'industrie de viande nauséabonde et à celle du poisson inhumaine et destructrice.
11. La nourriture issue d'un système aquaponique a bon goût, élément important pour le palais.

Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive, car il y a énormément d'avantages secondaires qui peuvent être générés par une production naturelle abondante et locale, tels que la diminution des transports donc de notre consommation en produits pétroliers en général, moins de temps à faire les courses, une meilleure qualité de vie, etc.

Conclusion :

La liste des avantages de l'aquaponie est longue, car en plus d'être une activité amusante et enrichissante pour tous, c'est une nouvelle technique qui provoque un grand engouement actuellement. Il y a de plus en plus d'effervescence dans ce domaine, et des projets démarrent un peu partout !

Si on parlait de...

Les Guides «jardin naturel»

De janvier à mars 2017, le SMICTOM d'Alsace Centrale organise la 5ème formation de Guides jardin naturel en Alsace Centrale. Cette formation est en partenariat avec l'association des Amis du Compost et du Jardin de Centre Alsace (ACJCA). Elle s'adresse aux jardiniers amateurs volontaires du territoire d'Alsace Centrale.

Les Guides jardin naturel sont des relais techniques et bénévoles auprès des habitants, des élus et d'autres acteurs de leur commune. Ils informent et sensibilisent à une gestion et un entretien du jardin plus responsables et naturels. Ils incitent à la préservation de la biodiversité, à la protection des ressources en eau, et à la valorisation in-situ des biodéchets (déchets verts et déchets de repas).

Les 74 Guides déjà formés tiennent des stands d'informations lors de manifestations locales et organisent des ateliers techniques et des visites de jardins. En partenariat avec des associations locales, ils animent des conférences et des Stammtisch sur différentes thématiques du jardin. En 2015, plus de 2200 personnes ont échangé avec les Guides lors d'une cinquantaine de rendez-vous en Centre Alsace.

3 modules pour en savoir plus et échanger sur le jardin

Samedi 11 février 2017 Du radis à la pomme !

Thèmes : Aménagement et entretien (fertilisation, protection) dans les différents espaces du jardin (potager, verger, jardin d'agrément)

Samedi 25 février 2017 Le jardin, on y va

Thèmes : Balade-découverte de jardins

Samedi 11 mars 2017 ... et on en parle!

Thèmes : Approche du public pour faciliter le rôle de relais auprès de différents publics.

Les séances se déroulent au SMICTOM à Scherwiller le **samedi de 8h30 à 12h30**.

La formation, financée par le SMICTOM, est réservée aux habitants d'Alsace Centrale. Elle implique de participer aux 5 modules et d'adhérer à l'ACJCA.

Le bulletin d'inscription est à télécharger sur le site du SMICTOM d'Alsace Centrale :

<http://www.smictom-alsacecentrale.fr/fr/les-guides-jardin-naturel/>

Pour tout renseignement : Pascal STRIEVI, Animateur de territoire (tél : 03.90.56.41.73 - 06.76.48.33.40)

Les Guides sont membres des **Amis du Compost et du jardin de Centre Alsace (ACJA)** www.acja.fr



Le brûlage à l'air libre des déchets verts : C'EST INTERDIT !



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.

Déchets visés :

tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE



Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des composteurs, renseignez-vous !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

LA DÉCHÈTERIE



vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés.

250 déchèteries couvrent la région Centre soit 99,5% de la population.

(source enquête collecte ADEME 2011)

En savoir plus, contactez :

Préfecture région centre / Réglementation : www.centre.developpement-durable.gouv.fr

Ademe centre : Prévention et gestion des déchets : www.centre.ademe.fr

Si on parlait de...

L'action sociale au village :

Ce n'est pas seulement être là en cas de coup dur. On peut aussi se rencontrer dans la joie et la bonne humeur: une rencontre avec les Rombéchants qui à présent sont en maison de retraite, faire un tour dans le village, leur offrir un tour de manège dans leurs souvenirs vécus à Rombach; rencontrer les amis et voisins.

Voir leurs yeux étincelants s'appelle le bonheur. Cultivez la simplicité, la sérénité et la gratitude et vous verrez que l'amour sera décuplé dans votre

cœur et celui de votre entourage. C'est ce que Nelly, Sabine et moi-même avons ressenti tout au long de cette après-midi passée au Couarail avec Bernard, Jacques, Jeannine, Thérèse, Rose et Aline.

Les membres du comité communal d'action sociale (Jocelyne Jehel, Annie Antzenberger, Josette Benoit, Lysiane Neumann, Paulette Hestin, Sabine Abt, Sandra Engler) sont à votre écoute pour porter vers le conseil municipal toute action de solidarité que vous



jugeriez utile. Vous en connaissez certainement un, n'hésitez pas, en cas de besoin, pour vous ou votre voisin, à entrer en contact avec lui, en toute confidentialité.

Jehel Jocelyne

La transition écologique

Les ressources de notre planète ne nous permettent plus de maintenir nos modèles de croissance actuels. Cette année 2016, le 8 août, nous avons déjà consommé l'équivalent d'une année de ce que peut produire la planète en ressources naturelles en un an. Chaque année nous mettons un peu moins de temps à consommer notre terre! Nous vivons à crédit et ce sont nos enfants et nos petits enfants à qui nous avons emprunté cette planète qui devront le payer.

Mais nos sociétés de consommation ne sont pas encore prêtes à accepter des changements radicaux, seuls susceptibles de renverser la vapeur. C'est pourquoi une période de transition est nécessaire pour aboutir progressivement à un modèle de développement durable: c'est la **transition écologique** vers un nouveau modèle économique qui doit changer notre façon de consommer, de produire, de travailler, et de vivre ensemble.

Loin d'être une élucubration de bobos parisiens ou un rêve fumeux d'écologistes réfugiés sur le plateau du Larzac, cette transition doit être conduite à l'échelle de notre territoire, par nous mêmes, individuellement et collectivement. Elle est portée par les trois piliers de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) 2015-2020 :

• **Définir une vision à l'horizon 2020 (axes 1 à 3) :** la lutte contre le changement climatique, la reconquête de la biodiversité, la sobriété dans l'utilisation des ressources, la réduction des risques sanitaires environnementaux sont des défis aux multiples implications économiques et sociales. Pour y répondre, il faut agir de manière collective et coordonnée. La stratégie, en dépassant les politiques sectorielles, propose une vision intégrée à horizon 2020.

- Axe 1 - Développer des territoires durables et résilients
- Axe 2 - S'engager dans l'économie circulaire et sobre en carbone
- Axe 3 - Prévenir et réduire les inégalités environnementales, sociales et territoriales

• **Transformer le modèle économique et social pour la croissance verte (axes 4 à 6) :** les citoyens sont prêts, à condition de disposer des outils pour agir. La stratégie offre des leviers pour mettre la France sur le chemin de la croissance verte: économiser l'énergie, lutter contre le gaspillage, développer les transports propres, promouvoir l'économie circulaire, partager nos connaissances, faciliter l'innovation.

- Axe 4 - Inventer de nouveaux modèles économiques et financiers
- Axe 5 - Accompagner la mutation écologique des activités économiques

- Axe 6 - Orienter la production de connaissances, la recherche et l'innovation vers la transition écologique

• **Favoriser l'appropriation de la transition écologique par tous (axe 7 à 9) :** la mutation nécessaire appelée par l'ampleur des défis conduit à faire évoluer profondément nos modes de pensée, de travailler, de se comporter, à changer nos habitudes. La stratégie renforce la pédagogie et l'accompagnement des acteurs pour les aider à structurer et amplifier leurs démarches en faveur de la transition écologique, au niveau national, européen et international.

- Axe 7 - Éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique et le développement durable
- Axe 8 - Mobiliser les acteurs à toutes les échelles

Cette transition est l'affaire de tous. Chacun a le pouvoir d'agir. Il nous suffit de faire évoluer progressivement nos modes de production et de consommation en les inscrivant dans les 8 axes ainsi définis pour les rendre compatibles avec la préservation des ressources de la planète. A condition d'être conduite avec clarté et détermination, cette phase de transition peut être une chance et le socle d'un projet économique, social et environnemental solide pour notre territoire.



Journée Citoyenne



Qu'est-ce que la Journée Citoyenne

Chaque année, durant une journée, les habitants d'une commune ou d'un quartier se mobilisent bénévolement pour réaliser des chantiers d'amélioration de leur cadre de vie. Cette démarche s'illustre par sa forte dimension participative.

Pour qui ?

Chaque habitant, du plus petit au plus grand, est le bienvenu et peut apporter sa contribution à cette journée.

Pour quoi ?

C'est l'occasion pour tout habitant volontaire de devenir acteur pour le bien commun, accompagné des élus qui retissent ainsi des liens forts avec leurs concitoyens. Cela permet de fédérer toutes les énergies positives autour des valeurs de civisme, de respect et de partage. En favorisant ainsi la communication et la convivialité entre habitants, anciens et nouveaux, élus et associations, ce « faire ensemble »

contribue au mieux vivre ensemble toute l'année.

Une journée conviviale avant tout

La journée citoyenne est surtout un moment privilégié d'échanges et de partage. La municipalité se trouve dans un rôle d'accompagnant, pour des projets et chantiers citoyens proposés par les habitants. L'organisation de la journée, facilitée par l'expérience des élus permet ainsi de renouer les liens sociaux, lourdement mis à mal dans notre société actuelle.

Concrètement

La journée citoyenne est une opportunité pour les habitants de prendre part à des réalisations concrètes et ainsi de renouer avec les pouvoirs décisionnels représentés par les élus.

Chacun a une place à tenir

Quel que soit son âge, son sexe, ses connaissances, ses aptitudes, chaque personne peut trouver une

raison d'être valorisée, d'être fière de participer à la journée citoyenne. Des ateliers spéciaux pour les enfants peuvent être organisés et encadrés, ce qui permet de les initier dès leur plus jeune âge au civisme et à l'importance du bien commun (exemple : construction de nichoirs pour les oiseaux, d'hôtels à insectes, fabrication de pâtisseries servis au repas commun...).

Les personnes ne se sentant pas l'âme de bricoleur, peuvent par exemple participer à l'organisation des repas. Les personnes âgées, ou celles ne pouvant être disponibles ce jour-là peuvent soutenir la démarche par la confection de desserts.

La démarche vous intéresse ?

N'hésitez pas à nous joindre pour de plus amples informations.

Contact : Joachim Reynard

01 44 07 02 52

joachim.reynard@odas.net

www.journeecitoyenne.fr

Départ du président du Conseil de fabrique



Depuis la prise de fonction en 2003 de Jean-Marie LOTZ, au sein du conseil de fabrique et avec l'aide de tous les membres, il a réussi à faire fonctionner de manière remarquable notre paroisse Sainte Rosalie.

Onze kermesses ont eu lieu, les dons des paroissiens ont été abondants et l'aide de la commune, toujours présente ; ainsi de nombreux travaux ont maintenus notre patrimoine religieux : la rénovation de la chapelle du bon Secours, le relevage complet de l'orgue, les peintures intérieures de la chapelle de la Hingrie, le chauffage mieux approprié à l'Église, l'isolation du plafond, la rénovation des peintures intérieures, de l'éclairage et de la

sonorisation de l'Église, et la réalisation d'un accès adapté aux handicapés...

Dès ses débuts, Jean-Marie s'est entouré d'une équipe toujours dynamique et dévouée, Mythèse, Micheline, Christiane, Paulette, Christian, André, l'ancien président Richard et d'autres âmes de bonne volonté et disponibles, sans oublier le Père, fédérateur, Bernard.

Aujourd'hui à 75ans (l'âge de la retraite des curés également), il incarne l'image d'un président apprécié de tous et sera toujours de bons conseils aux membres du conseil actuellement en place.

*Sincères remerciements
le conseil de fabrique
de Rombach le franc*

Ochterputz mars



Transhumance / avril



Enduro VTT Juin



Chantier route de Hingrie
Octobre / novembre



Aubade 1^{er} mai



Avant

Chantier parking de l'église



Après



Essais éclairage leds / mars

2016 en images



Fête de Noël des anciens



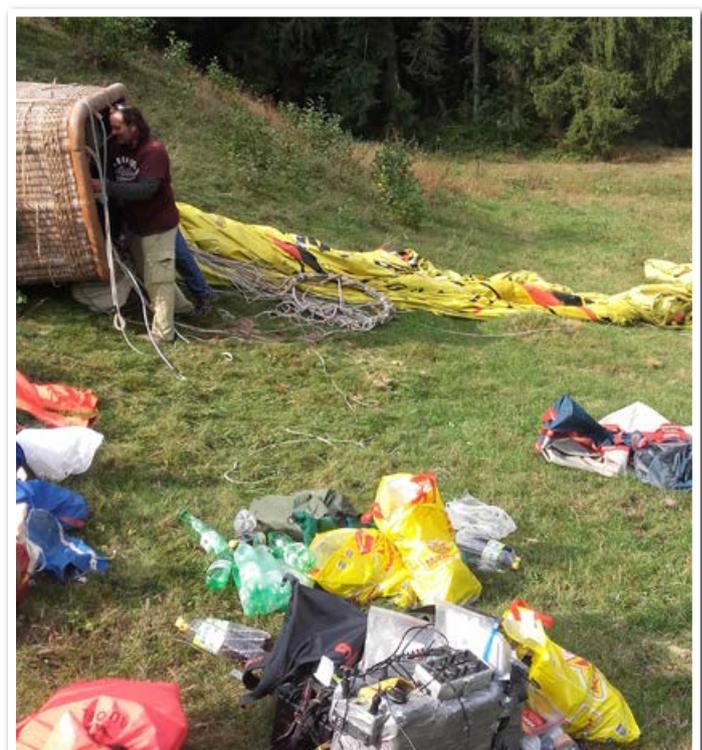
Chantier chemin Couty



Saint-Martin / Novembre



Un fruit pour la récré



Aterrissage ballon Hingrie septembre



2016 en images...



St-Nicolas



Concours de pêche



Fête du Club Vosgien



Halloween



Téléthon



Fête de la musique

Soirées
«Guinguette Alsacienne»

Jeudi 20h

Auberge la Graine Johé
Ciel des Biagencies Ste Marie aux Mines

Restaurant la Ville de Strasbourg
Sainte Marie aux Mines

Le Brézouard
Echery

Bar Le Courail
Rombach Le Franc

Auberge des 2 Clefs
Léovre

Accès libre
Buvette et restauration sur place

Office de Tourisme du Val d'Argent
www.valdargent-tourisme.fr - 03.89.58.80.50.



Soirées guinguette
de juillet à début août



Plantation verger associatif



Réunions publiques

Si on parlait de...



Le Service Civique

Une mission pour chacun au service de tous

Envie d'être utile, agir pour le bien collectif, aller à la rencontre des autres, explorer de nouveaux horizons, développer vos compétences ? Le Service Civique est une opportunité de vous engager dans une mission d'intérêt général qui vous passionne parmi ces 9 domaines d'action.

Un engagement volontaire

Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général. D'une durée hebdomadaire de 24 heures minimum, il est indemnisé 577€* par mois.

Ouvert à tous les jeunes

Le Service Civique est une expérience unique ouverte à tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap, sans condition de diplôme. Seule votre motivation compte !

En France ou à l'étranger

Vous pouvez réaliser votre mission de Service Civique auprès d'une association (fédération, ONG...), d'une fondation, d'une collectivité territoriale (mairie, conseil régional...), d'un établissement public (hôpital, musée, université...) ou des services de l'Etat (école, préfecture, gendarmerie...).

Toutes les informations pratiques

SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR/JEUNES-VOLONTAIRES



*Cette indemnité se compose de 470,14 € pris en charge par l'Etat (majorés de 107,03 € selon critères sociaux) + 106,94 € pris en charge par l'organisme d'accueil.

Voisins et solidaires : Le dispositif de participation citoyenne

une démarche partenariale et solidaire

Instaurée pour la première fois en 2006 sous l'appellation de « voisins vigilants », la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur propre environnement. Mis en place dans les secteurs touchés par des problématiques de cambriolages, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéoprotection,...).

le maire

Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Un protocole peut être signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

les résidents

Sensibilisés aux phénomènes de la délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...

la gendarmerie

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.



Si on parlait de...

Rombach-Le-Franc : village étoilé

Rombach-le-Franc a reçu officiellement, mercredi soir, le label « Une étoile » dans le concours national des villes & villages étoilés. Elle est la seule commune haut-rhinoise à être distinguée cette année.

Il faisait encore jour, mercredi soir, quand le maire de Rombach-le-Franc a reçu le label « Une étoile » décerné à sa commune. Pas d'étoile qui brille dans le ciel ni de lampadaire allumé. C'est comme cela que l'aventure avait commencé : « avec le constat simple que quand on se lève, les lampes sont encore allumées, alors qu'il fait déjà jour, idem à deux ou trois heures du matin quand il n'y a personne » relate le premier magistrat qui précise qu'à certains endroits, les lampadaires éclairent davantage les renards que les riverains... Ce ne sont donc pas les économies qui ont motivé l'action municipale (comme c'est souvent le cas par ailleurs), mais bien d'arrêter un gâchis : « voir une lumière allumée alors que ça ne sert à rien, je ne pouvais pas le supporter ». En début de mandat, Jean-Pierre Hestin n'avait alors pas de grande notion de l'impact environnemental, ce à quoi son premier adjoint, Pierre Leisy était, au contraire, très sensibilisé de par sa carrière d'astrophysicien. La pollution lumineuse étant un fléau bien connu dans son domaine de prédilection.

« La commune fait œuvre de sobriété énergétique »

L'astronomie, Jean-Michel Lazou la pratique aussi, mais en amateur. Il est l'un des initiateurs de l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN), dont il est aujourd'hui administrateur national et correspondant lo-cal en Alsace et Moselle. C'est lui qui a officiellement remis le diplôme au maire

mercredi soir. Auparavant, il a présenté son association et le concours national aux quelques habitants et élus réunis au Couarail. C'est lui qui a accompagné la commune dans sa démarche d'éclairage raisonné. Le lourd dossier à remplir n'a pas rebuté la commune de Rombach-le-Franc qui est la seule à être labellisée dans la promotion 2015. Elle rejoint les quatre autres villages étoilés du Haut-Rhin : Kaisersberg, Labaroche, Roggenhouse et Holtzwihr, Wattwiller ayant perdu la sienne. En Alsace, ils sont 15 à avoir décroché le sésame. « Rombach-le-Franc fait œuvre de sobriété énergétique » résume M. Lazou, « la commune est bien placée pour la puissance lumineuse moyenne ainsi qu'en nombre de points lumineux par habitant. » En termes d'amélioration, il reste de la marge de manœuvre au ni-veau de l'orientation de certains luminaires, pas assez rabattus vers la chaussée, et de températures de couleur. L'expert a rendu attentif les élus au flou qui entoure encore la technologie des leds. « C'est une formidable invention, mais elle n'est pas encore totalement au point. Il ne faut pas se précipiter ». Il a listé leur sensibilité aux différences de tension et de températures, mais aussi de la difficile traçabilité des composants électroniques (souvent chinois) et de leur recyclage. « Méfiez-vous des leds, car beaucoup de communes ont déchanté... C'est l'investissement et la maintenance qui coûtent cher, pas la consommation ! » L'expert a aussi expliqué les enjeux de la qualité de la pénombre, pour les animaux notamment. « La nuit, c'est une forme d'habitat pour certaines espèces, elles en ont besoin pour vivre, se reproduire, se nourrir. » Pour les hommes aussi, les chronobiologistes sont formels. « On a tous une horloge biologique centrale, qui est rythmée par l'alternance naturelle du jour et la nuit ». Depuis des centaines de millions d'années.

Un article d'Anne Muller

Paru dans les D.N.A. le 15 avril 2016



Le maire, Jean-Pierre Hestin (à droite) a reçu le diplôme des mains de Jean-Michel Lazou, correspondant alsacien de l'ANPCEN. PHOTO DNA - A.M.



Le diplôme officiel, en attendant le panneau qui sera implanté aux deux entrées du village.

Pas de pétition !

« Nous avons expérimenté l'extinction en novembre et décembre, de minuit à 5 h du matin, dans les secteurs de la Hingrie et du bas du village » explique le maire. « Nous avons eu des remarques positives et négatives des habitants. 5 h, ça paraît tard car certains embau-chent plus tôt. D'autres font remarquer que l'éclairage ne sert à rien. Nous n'avons pas eu de raz-de-marée, aucune pétition. Nous avons organisé une réunion publique en septembre pour annoncer cet essai ». Aujourd'hui, la municipalité rombéchate élabore un plan qui va être mis en place à partir de cette année. « La réflexion est engagée pour essayer de combi-ner la réduction de la puissance de consommation par un chan-gement de matériel et éclairer là où c'est nécessaire ». En fonction des besoins et de la circulation, l'extinction noctur-ne sera étendue, mais pas partout. Il s'agira d'acheter cinq horloges astronomiques (qui permettent d'allumer et d'éteindre quand il le faut), encore cette année, moyennant 500 € pièce.

le chiffre

141

Rombach-le-Franc totalise 141 lampadaires répartis sur cinq réseaux. « Un seul de ces réseaux est capable d'éteindre une lampe sur deux » souligne le maire. Il s'agit du circuit du centre du village.

Comité de Jumelage

Le jumelage entre Rombach le Franc et Les Quatres Routes du Lot fut concrétisé par 2 rencontres en 1993.

Les cérémonies se sont déroulées le 25 Juillet aux Quatre Routes et le 12 Septembre à Rombach le Franc.

Depuis cette date, des échanges entre les deux villages ont eu lieu à de nombreuses occasions scellant ainsi une amitié de plus en plus grande entre les différentes familles composant ces comités de jumelage.

L'année écoulée a vu quelques changements au sein de l'association rombéchate. Suite au renouvellement du bureau lors de l'AG du 13 Mars, Robert Stouvenot fut désigné comme étant le futur et 4ème président du Comité depuis sa création.



Comme chaque année, le WE prolongée de l'Ascension est toujours le moment où les délégations se rencontrent par alternance. 2016 était l'année où les Rombéchats étaient accueillis par leurs amis des Quatre Routes. Et comme chaque année également, gastronomie, culture, patrimoine architectural et échanges amicaux entre les familles furent à l'honneur.

Le Comité participa également en Juillet à l'organisation de la fête locale, en Septembre il organisa sa traditionnelle sortie pédestre dans le Mont St Odile et participa activement à l'animation du

Patchwork dans le Val d'Argent en gérant le parking et en tenant son stand de restauration place des fêtes durant les 5 jours.

Afin de poursuivre cette belle histoire qui dure maintenant depuis près de 25 ans, le Comité voudrait profiter de ces quelques lignes pour lancer un appel aux familles qui désireraient venir renforcer les liens de ce jumelage.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact soit avec le président R. Stouvenot ou avec la Mairie

Société de Pêche - Les chevaliers de la gaule

Nous organisons pas moins de trois à quatre manifestations annuelles avec repas (pêche grosses truites, pêche normale) sans oublier l'ouverture de l'étang pendant la période estivale, tous les mercredis après midi à toutes personnes désirant taquiner la truite et ce à partir du mois de juin jusqu'à fin août. Nous assurons également une maintenance régulière en ce qui concerne le fauchage en rivière et également la remise en état des retenues d'eau sur le Rombach.

L'une de notre principale préoccupation est de pouvoir faire partager un moment d'échange et de convivialité à toutes

personnes qui le souhaitent et ce dans un cadre verdoyant et bucolique pour passer un moment agréable.

Lors de ces manifestations, il n'est pas nécessaire de pratiquer la pêche, toutes personnes peuvent prendre uniquement part au repas, concocté par les conjoints, nos repas sont toujours très appréciés.

D'autre part nous pouvons mettre à disposition pour les personnes qui souhaitent organiser une fête de famille un anniversaire, repas entre amis, le local et éventuellement l'étang, le coin cuisine est fonctionnel et correctement équipé; la verrerie, la vaisselle et les couverts sont



mis à disposition. de même qu'une grande terrasse couverte pour les beaux jours.

Le Président : Abt Alfred

Le coin des Associations

Concert au Couarail du vendredi 17 juin.

A l'occasion de la fête de la musique. L'ensemble musical Caecilia a offert un concert devant le Couarail. Comme par enchantement, le ciel s'est dégagé en soirée.

Il n'en fallait pas plus pour donner envie aux amateurs de musique d'aller écouter la fanfare locale. Le groupe de quinze musiciens, présidée par Stéphane Hinsinger avait préparé cette de longue date. Malgré la fraîcheur, l'ambiance était agréable. Durant une heure et demie, la musique a joué des partitions connus et bien appréciées comme L'aigle Noir, Et Maintenant, La Mer. Le public était ravi de cette soirée et fier d'avoir ce bel ensemble musical au village. Dates à retenir de la Caecilia : Concours de belote le 13 avril, Soirée musical le 16 juin, Concours de Pétanque le 9 septembre.



Vous jouez d'un instrument et désirez de vous investir dans une musique, venez nous rejoindre. Répétitions le vendredi soir à 20h30
Contact : steph.h68@hotmail.fr ou venir directement à la salle de musique.

Fêtes de notre village de Rombach-Le-Franc

Les fêtes de Juillet se sont déroulées du 9 au 13 juillet 2016, merci encore à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour que Rombach le Franc soit toujours vivant.

Nous avons eu la chance d'avoir cette année quelques innovations :

Une soirée Foot avec la finale du championnat du monde retransmise en direct sur écran géant, cette soirée fut une réussite avec une fréquentation nombreuse et pas seulement des Rombéchants, mais des gens de toute la vallée.

Une soirée avec le fameux « fumet cuit dans sa croûte de pain » qui devient notre plat emblématique, nous avons eu 175

repas et l'ambiance avec l'orchestre » les « Witterlater »

Le 13 juillet la soirée tartes flambées et l'orchestre « Gilles Mélodies », n'a pas failli puisque nous étions très nombreux, à danser et ensuite à profiter du feu d'artifice offert par la municipalité.

Le CARF, espère que cette nouvelle année, donne à chacun d'entre nous le désir de créer d'autres événements.



Club Vosgien

Historique.

«La section du Club Vosgien tombée en léthargie depuis 1914, se reforme sous le nom section de Lièpvre Rombach-le-franc le 23 septembre 1920, près de 100 membres se font inscrire.» *recherches de Christian Laiguesse.*

Mais la création de la section de Lièpvre est bien antérieure à 1914.....

En 1936, avec les premiers congés payés apparaissent les premiers loisirs de plein air ; et la section de Lièpvre Rombach-le-franc tombée en léthargie reprend ses activités avec ses premières randonnées hebdomadaires, familiales et variées. Elle compte aujourd'hui environ 90 membres et possède un refuge à la Hingrie pour des haltes reconstituantes au cœur de ses 118 km de sentiers repartis sur les communes de Lièpvre et de Rombach le franc.

Le Club Vosgien a pour objectifs :

- de faire connaître le Massif Vosgien du Val de Lièpvre et de Rombach le franc, son patrimoine naturel, son histoire et ses particularités culturelles
- de contribuer à la protection de l'environnement et de la biodiversité du Val de Lièpvre et de Rombach.
- de développer et promouvoir le tourisme pédestre.
- d'éditer des cartes topographiques, des topoguides et des revues de randonnée pédestre.
- d'entretenir les sentiers balisés du Club Vosgien sur les communes de Lièpvre et Rombach le franc.

Ses activités :

- des randonnées familiales conviviales, des sorties culturelles et historiques dans le massif Vosgien et dans d'autres massifs.
- et l'entretien et le balisage des sentiers du Club Vosgien.



Calendrier 2017

•**Courant février 2017** : Randonnée en raquettes dans la neige au col des Bagenelles.

•**Dimanche 5 mars 2017** AG Club Vosgien Lièpvre Rombach le franc au refuge de la Hingrie

•**Février-mars 2017** : Soirée bien être au SPA Ribeauvillé

•**26 mars 2017** : Randonnée district IV à St Dié

•**Le dimanche 2 avril 2017** : Assemblée Annuelle du District IV à Epinal

•**Vendredi 21 avril 2017** : AG CV 68 à St Amarin à 17h

•**Entre le 8 et 22 avril 2017** : Campagne de balisage de sentiers sur massif Taennchel

•**1^{er} mai 2017** : randonnée vers la fête du SCHAENTZEL CV St Hippolyte

•**Randonnée sur le sentier des demoiselles de Pierre (67)Rosheim** : mai 2017

•**Dimanche de Pentecôte 4 juin 2017** : Accueil randonneurs et amis du club vosgien de Lièpvre Rombach au refuge de la Hingrie

•**24 & 25 juin 2017** : congrès AG Club Vosgien à Strasbourg (67)

•**2 juillet 2017** : Fête montagnarde Club Vosgien Ste Croix aux mines

• **15 juillet 2017** : Randonnée autour du Kaiserstuhl (guidée par Christian)

• **Juillet 2017** : Randonnée sur les crêtes des Hautes Vosges en week-end à définir en

• **5 août 2017** : Randonnée Vosges du Nord : châteaux troglodytes, musée Lalique à Wingen sur Moder et maisons troglodytes Graufthal

•**Fin août 2017** : Escapade randonnée dans les Alpes •Randonnée sur les crêtes des Hautes Vosges septembre 2017

•**1^{er} octobre 2017** : Randonnée automnale district IV , manifestation PNPP 2017 «BALADE Géologie & PAYSAGE » : matin randonnée sur le thème et après-midi conférence donnée par un professeur de l'ENSG Nancy à Tellure.

•**Samedi 14 octobre 2017 à 14h** : Réunion automnale du district IV à St Dié

•**Dimanche 22 octobre 2017** : Randonnée du vin nouveau du CV Lièpvre Rombach le franc

•**Courant novembre 2017** Sortie nocturne aux thermes de Ribeauvillé

•**Vendredi 1^{er} décembre 2017** randonnée nocturne du Téléthon avec l'association St Martin

•**Décembre 2017**: Dîner de Noël du comité ET diverses randonnées programmées ultérieurement...

Et pour ceux qui veulent contribuer à préserver les richesses naturelles de nos vallons en toute convivialité et nous rejoindre, consultez notre site internet :

<http://www.club-vosgien-liepvre-rombach.info>
et écrivez-nous au : cmenetre@orange.fr

Le coin des Associations

Association Saint-Martin en Val d'Argent

L'association Saint-Martin en Val d'Argent réalise des manifestations à destination des enfants de l'école du Chalmont et plus globalement de la vallée.

Le 30 janvier 2016, un spectacle a été proposé à l'ensemble des enfants du val d'argent, il s'agissait d'un spectacle s'intitulant "Le rossignol de l'Empereur de Chine" et joué par la compagnie Mine d'Artgens;

- le 19 mars, a eu lieu la 1^{ère} Saint Patrick, avec la diffusion d'un film d'animation irlandais "le chant de la mer" suivi d'une soirée concert-bal Folk;

- le 16 mai, a eu lieu la randonnée adhérents avec repas tirés du sac;

- le 1^{er} juillet, les enfants de l'école du Chalmont sont venus fêter la fin de l'année scolaire lors d'une boum organisée à l'espace Raymond Hestin de Rombach-le-Franc

- le 07 octobre, était organisée la 5^{ème} soirée d'automne sur le thème des vendanges

- le 10 novembre, a eu lieu la manifestation phare de l'association, "la fête de la Saint-Martin"

Si vous aussi, vous voulez participer à ces manifestations, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Coordonnées :

Siège de l'association :

107 rue du G^{al} de Gaulle - 68660 ROMBACH-LE-FRANC

Tél : 03 89 58 97 70

Mail : david.ducrocq@hotmail.fr

Site : <https://sites.google.com/site/asmeva68/>



Club du Val des Gouttes

Association d'aide aux personnes âgées du Haut-Rhin

Comme chaque année, l'excursion du printemps nous a fait découvrir de nouveaux sites alsaciens : d'abord celui de la production de raifort Alélor (raifort et moutarde), puis après un repas succulent, nous sommes passés à Merwiller Pechelbronn pour la visite guidée du Musée Français du Pétrole.

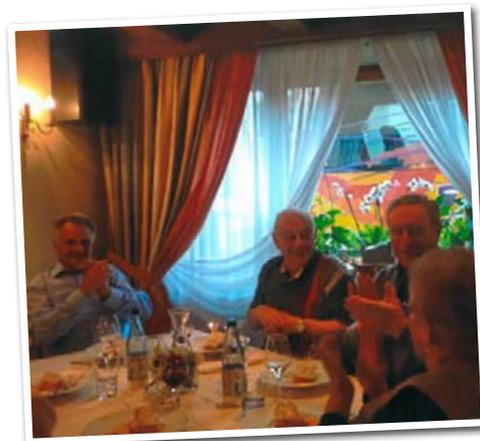
Pour la fête des mères et des pères, nous nous sommes retrouvés à l'Hôtel Restaurant Elisabeth à la Vancelle.

Cet automne, nous avons poussé jusqu'à Strasbourg pour une visite guidée du Port autonome.

Puis en passant par Geispolsheim, nous avons découvert une champignonnière.

Cette journée très instructive s'est terminée à l'Auberge Fritsch à Kogenheim pour le traditionnel vin nouveau.

Nous espérons nous retrouver tous cette année.



L'équipe des bénévoles



Nos Joies, nos Peines

NAISSANCES 2016

-Tao Lucien Jean RIMMELY
Teiki Vincent René RIMMELY nés le 18 janvier 2016
De RIMMELY Vincent et VOURIOT Céline
6, La Hingrie

-Gabriel AUBRY né le 26 avril 2016
De AUBRY Stéphane et FUCHS Françoise
5 rue des Battants

-Camille France Sandrine GOETHALS née le 16 mai 2016
De Yves GOETHALS et Marie GELY
66b rue du Général de Gaulle

-Lukian RALEVIC né le 30 juillet 2016
De RALEVIC Miljan et SCHUTZGER Laurie
106 rue du Général de Gaulle

-Adel Mohamed BENHADJEBA né le 15 août 2016
De BENHADJEBA Yassine et KELLER Julie
69 rue du Général De Gaulle

-Jules SCHWEY né le 25 novembre 2016
De SCHWEY Thierry et BAUMANN Elodie
26 rue du Couty

MARIAGES 2016

- GRAFF Didier Pascal et PETER Joëlle Marie-Thérèse
le 30 avril 2016

- DRENDEL Nicolas et PUERTAS Emilie Fanny
le 3 septembre 2016

- RUCH Guillaume et ROSU Mélanie
le 24 septembre 2016

NOCES D'OR

-PHILIPPE Gérard et CONREAUX Christiane
le 28 mai 1966

DÉCÈS 2016

- MAURER André décédé le 2 février 2016

- GRUB Werner décédé le 5 février 2016

- ANTZENBERGER André décédé le 30 mars 2016

-HUNTZIGER Joseph Louis décédé le 22 mai 2016

-GAUER veuve BRAILLON Elise
décédée le 15 juin 2016

-HINSINGER veuve DIDIERJEAN Marie Rose
décédée le 5 août 2016

-CHENAL Jean-Baptiste décédé le 28 août 2016

-MARCHAL veuve HINSINGER Paulette
décédée le 3 septembre 2016

-WALLER veuve ANTIK Jeanne
décédée le 11 novembre 2016

-ABT Florian Stéphane décédé le 16 novembre 2016

-LEISY Jean Charles Jules décédé le 27 novembre 2016

-LEGRAND veuve GASPERMENT Marie Thérèse
décédée le 6 décembre 2016

-BUCHHOLZ Didier Auguste René
décédé le 9 décembre 2016

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

La doyenne :

PHILIPPE Louise née SPENGLER **99 ans**

Les doyens :

LEISY Jean **93 ans** jusqu'au 27 novembre 2016

STOUVENOT Emile **92 ans**



Mairie de Rombach le Franc

4, Rue de l'Eglise - 68660 Rombach Le Franc
Téléphone : 03 89 58 90 53 - Fax : 03 89 58 93 21
Mail : secmairierlf@gmail.com

Ouverture au public des bureaux de la mairie (et de la poste)

lundi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h30
mardi, mercredi, jeudi : 8h00 - 12h00
vendredi : 10h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00
le 1^{er} samedi du mois : 9h00 - 12h00

Bureau de poste de Lièpvre

Lundi : 13h30 - 16h30
Du mardi au samedi : 09h00 - 12h00

Déchèterie de Sainte Marie-aux-Mines

de nombreuses infos sur le site du smictom :
<http://www.smictom-alsacecentrale.fr/>

Jours d'ouverture : Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi

- Du 1^{er} mars au 31 octobre :
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
- Du 1^{er} novembre au 28 février :
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Médiathèque du Val d'Argent

11a rue Maurice Burrus - 68160 Sainte-Croix-aux-Mines
Téléphone : 03 89 58 35 85 - Mail : mediatheque@valdargent.com

Mardi : 16h00 - 19h30
Mercredi : 10h00 - 12h30 et 13h30 - 18h00
Jeudi et vendredi : 15h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Boulangerie-Pâtisserie « Chez Nadine & Damien »

105, Rue du Général de Gaulle - 68660 ROMBACH LE FRANC
Téléphone : 03 89 58 90 64

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 6h00 - 14h00
Vendredi : 6h00 - 12h00 et 15h30 - 18h30
Samedi : 6h00 - 14h00

Boucherie « L'Envie Du Jour »

101, Rue Général de Gaulle - 68660 ROMBACH LE FRANC
Téléphone : 03 89 58 92 96

Lundi : fermé
Mardi : 7h30 - 12h00 et 15h00 - 18h30
Mercredi : 7h30 - 12h00
Jeudi et vendredi : 7h30 - 12h00 et 15h00 - 18h30
Samedi : 7h30 - 16h00

Couarail

Jeudi pour les anciens : 16h00 (jeux de cartes et autres)
Samedi : 18h30
Dimanche : 10h30